

# LA LEGISLATION FUNERAIRE ET GESTION DES CIMETIERES

## Cartographie des cimetières et Gestion des concessions

Mercredi 15 et jeudi 16 juin 2016

# Le Cimetière

Un cimetière est

- un lieu destiné aux sépultures
- un terrain public sur lequel on définit des **emplacements.**

# Les Emplacements

- ❑ On distingue 2 types d'emplacements :
  - les emplacements **mis en concession**...
    - ❑ ...privée
      - Tombe particulière (pleine terre, caveau...), Columbarium
    - ❑ ...cinéraire
      - Columbarium, « Caves urnes »
  - les emplacements gérés par la collectivité
    - ❑ Terrain commun, ossuaire ou fosse commune, dépositaire ou caveau communal, jardin des souvenirs, puits de dispersion...
  
- ❑ Pour faciliter la gestion des emplacements, il est fortement recommandé (obligatoire) de leur attribuer un **numéro d'identifiant unique**
  - Ce numéro peut être assimilé à une adresse (cimetière X, allée ou carré C, N° empl. 10).

**Il servira de lien avec la cartographie associée.**

## Les Concessions

- ❑ Les administrés de la commune réservent des emplacements « physiques » au sein du cimetière. Ils passent donc un contrat « de location » avec la commune (durée, superficie, tarification, droits et obligations des parties...). Le « locataire » est un « concessionnaire ».
- ❑ Les concessionnaires n'ont que l'usus (droit d'user d'une chose) .
- ❑ Cette opération s'appelle une Attribution de Concession. C'est un acte administratif entre la commune et une ou des personnes titulaires dans lequel les caractéristiques physiques de l'emplacement sont définies ainsi que les coordonnées du ou des titulaires.
- ❑ Un numéro d'acte doit identifier **de façon unique la concession**.

Nous conseillons fortement de composer ce numéro avec l'année d'achat sur quatre caractères suivi d'un numéro d'ordre d'attribution dans l'année en cours (exemple : 2016-02).

**Il servira de lien pour gérer la concession avec l'aide du logiciel.**

# Les Concessions

- ❑ Il existe 4 catégories de durées de contrat de concession qui sont décidées par le conseil municipal (aucune obligation d'instituer les 4 catégories) :
  - La **concession temporaire** pour 15 ans au plus, également utilisée pour les concessions cinéraires
  - La **concession trentenaire**
  - La **concession cinquantenaire** (conseillée)
  - La **concession perpétuelle** (fortement déconseillée, voire plus utilisée du tout, car source de saturation rapide des sites, en outre difficulté de joindre un membre de la famille au bout de 2 générations).
- ❑ Il existe 3 catégories de concession :
  - La **concession individuelle** : seule la personne qui a acheté la concession doit y être inhumée
  - La **concession collective** : le concessionnaire permet à d'autres personnes d'y être inhumées (ces dernières doivent être énumérées dans le contrat)
  - La **concession familiale** largement ouverte à tous les membres de la famille : le titulaire de la concession, son conjoint, les enfants... (ayants-droit)

# Les Registres

- ❑ 4 registres sont à présent obligatoires en mairie
  - 1 pour les concessions dites privées
  - 1 pour les concessions cinéraires
  - 1 pour le jardin des souvenirs
  - 1 pour la dispersion des cendres en pleine nature

# Pourquoi informatiser la gestion des cimetières ?

- ❑ Automatiser les traitements réglementaires
  - Attribution et suivi des concessions
  - Gestion des autorisations administratives
  - Lancer des procédures d'abandon...
- ❑ Reprendre la mémoire du cimetière
  - Fiches vieilles ou mémoire humaine
- ❑ Garantir un suivi dans le temps
  - Concessionnaires, ayants-droits, renouvellements...
- ❑ Améliorer le service rendu aux administrés
  - A partir d'une quelconque information ( par exemple « nom d'un inhumé ») on doit avoir accès à la position précise de la tombe et aux informations de la concession ( durée, titulaire, etc...)
- ❑ Optimiser la gestion des concessions
  - Gain de temps, gain de place...

# Cartographie et gestion des concessions

## ❑ Logiciel de cartographie

- En lien avec le métier du cimetière
- Assure une visualisation graphique des emplacements (plan) et à travers eux des concessions

Importance de l'identifiant n° d'emplacement

Présence du n° de concession



# Cartographie et gestion des concessions

## □ Logiciel de gestion des concessions

- Gérer des concessions (registres) et des mouvements de corps qui peuvent être effectués dans un cimetière.
- Editer les documents légaux se rapportant à ces opérations.
- Faire le suivi des travaux effectués au sein du cimetière
- Faire un lien avec la cartographie des emplacements du cimetière.
- Créer et enrichir une base de données croisées de l'ensemble des emplacements, concessionnaires, intervenants, défunts, historique d'utilisation des emplacements, concessions, et pièces associées afin de répondre rapidement aux différents interlocuteurs : intervenants, famille, citoyens et élus.

Importance de l'identifiant n° de concession

Présence du n° d'emplacement

# Rôle du SMICA

## ❑ Cartographie du(des) cimetière(s)

- Vous assister lors de la numérotation de vos emplacements
- Numériser votre(vos) cimetière(s) à partir de simples plans « papier » ou de photos aériennes effectuées depuis un ballon ou un drone
  - ❑ Opération spécifique soumise à une cotisation complémentaire
- Intégrer votre(vos) cimetière(s) dans le logiciel SIG mis à votre disposition
- Vous former et vous assister à l'utilisation du logiciel

## ❑ Logiciel de gestion des concessions

- Préalable : le logiciel de gestion des concessions est mis à votre disposition sans coût supplémentaire (compris dans la cotisation SIG)
- Vous assister lors de la recherche de vos n° actes et lors de la (re)numérotation de vos concessions
- Intégrer d'éventuelles données déjà saisies sur divers supports informatiques ou logiciels
  - ❑ Opération spécifique soumise à une cotisation complémentaire
- Vous former et vous assister à l'utilisation du logiciel et notamment à la saisie des données

# Présentation des logiciels

## ❑ SIMAP (SIG en ligne)

- Pour visualiser la cartographie de votre(vos) cimetière(s)

## ❑ R'CIM(Gestion des concessions en ligne)

- Pour gérer et visualiser toutes les informations qui se rapportent aux concessions